

## Commune de Mauges-sur-Loire

\*\*\*\*\*

### PROCES-VERBAL

du 15 décembre 2015

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le mardi quinze décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni au Centre socio-culturel de la Girauderie, salle Pommeria, rue de la Girauderie à la Pommeraye, sur la convocation qui leur a été adressée par M. André GRIMAUULT, maire de la commune siège, le mardi huit décembre deux mille quinze.

**Etaient présents, Mesdames et Messieurs :**

<i>Nom/Prénom</i>	<i>Commune déléguée</i>
ALBERT Rémi	BEAUSSE
ALLARD Caroline	BEAUSSE
AUBRON Angélique	BEAUSSE
CHAUVAT Alexandra	BEAUSSE
DEDENYS Sophie	BEAUSSE
GAIGEARD Tatiana	BEAUSSE
GUEMARD Franck	BEAUSSE
MALINGE Bernard	BEAUSSE
PINARD Xavier	BEAUSSE
ROUILLER Teddy	BEAUSSE
BORE Alain	BOTZ-EN-MAUGES
BRIAND Jean-François	BOTZ-EN-MAUGES
BRUNEAU Denis	BOTZ-EN-MAUGES
GODARD Evelyne	BOTZ-EN-MAUGES
GODARD Marina	BOTZ-EN-MAUGES
LE GAL Marie	BOTZ-EN-MAUGES
PASQUIER Catherine	BOTZ-EN-MAUGES
PINEAU Pierre-Emmanuel	BOTZ-EN-MAUGES
THARREAU Georges	BOTZ-EN-MAUGES
TRICOIRE Gérard	BOTZ-EN-MAUGES
VAILLANT Denis	BOTZ-EN-MAUGES
BESNARD André	BOURGNEUF en MAUGES
BOSSÉ Marie-Thérèse	BOURGNEUF en MAUGES
BOURIGAULT André	BOURGNEUF en MAUGES
BUREAU Maurice	BOURGNEUF en MAUGES
DAVIAU Yves	BOURGNEUF en MAUGES
DILÉ Marie	BOURGNEUF en MAUGES
LENOBLE Jean-François	BOURGNEUF en MAUGES
PINEAU Dominique	BOURGNEUF en MAUGES
PINEAU Marie-Claire	BOURGNEUF en MAUGES
POITEVIN Solenne	BOURGNEUF en MAUGES
RÉTHORÉ Jacques	BOURGNEUF en MAUGES
SECHER Catherine	BOURGNEUF en MAUGES
THIBAUT Claudie	BOURGNEUF en MAUGES

ABELARD Anne-Françoise	LA POMMERAYE
BECOT Ambroise	LA POMMERAYE
BORDIER François	LA POMMERAYE
BORE Bernadette	LA POMMERAYE
BOUTERAON Marie-Thérèse	LA POMMERAYE
BRACH Marina (partie avant le vote de la délibération n°8B)	LA POMMERAYE
BRETAULT Jean-Marie	LA POMMERAYE
BRETAULT Valérie	LA POMMERAYE
BRUNET Fabienne	LA POMMERAYE
CHAMPION Gérard	LA POMMERAYE
CHIRON Marie-Jeanne	LA POMMERAYE
COMMUNAL Sylvie	LA POMMERAYE
COSNEAU François	LA POMMERAYE
DAVID Alain	LA POMMERAYE
DROUET Sabrina	LA POMMERAYE
EUDE Jean-Marc	LA POMMERAYE
FOUCHER Bruno	LA POMMERAYE
GRIMAULT André	LA POMMERAYE
JEANNETEAU Julien	LA POMMERAYE
JOLLIVET Jean-Claude	LA POMMERAYE
LANTOINE François-Xavier	LA POMMERAYE
LEBLANC Francesca	LA POMMERAYE
MOREAU Louis	LA POMMERAYE
ROULIER Nelly	LA POMMERAYE
ROULLIER Henri	LA POMMERAYE
ROUSSEAU Valérie	LA POMMERAYE
TURGIS Béatrice	LA POMMERAYE
AUBERT Séverine	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BESNARD Monique	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BLAIN Pierre-Yves	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BLOUT Marion	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BOISDRON Henri	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BOURGET Jacky	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BOURGET Jean-Claude	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
CHAUVIN Luc	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
GRASSET Céline	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
GRIMAULT Marylène	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
GUERY Jean-Yves	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
PASTRE Franck	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
RETAILLEAU Jean-Paul	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
ALBOUY Eric	LE MARILLAIS
AUVRAY Dominique	LE MARILLAIS
BORE Christian	LE MARILLAIS
CHAUVIN Antoine	LE MARILLAIS
DUPAS Marie-Emmanuelle	LE MARILLAIS
GUERIF Malika	LE MARILLAIS
GUERIF Sylvaine	LE MARILLAIS
GUICHARD Josiane	LE MARILLAIS

MARTEAU Dany	LE MARILLAIS
RAIMBAULT Denis	LE MARILLAIS
BLON Jean-Claude	LE MESNIL-EN-VALLEE
BLOUD Yves	LE MESNIL-EN-VALLEE
BOULET-GERCOURT Maryse	LE MESNIL-EN-VALLEE
CHATAIGNER Patrice	LE MESNIL-EN-VALLEE
CHEIGNON Alain	LE MESNIL-EN-VALLEE
DELANOUE Serge	LE MESNIL-EN-VALLEE
DEMANGE Sophie	LE MESNIL-EN-VALLEE
DEROUE Fabienne	LE MESNIL-EN-VALLEE
LAUNAY Philippe	LE MESNIL-EN-VALLEE
MARCHAND Hélène	LE MESNIL-EN-VALLEE
MENARD Véronique	LE MESNIL-EN-VALLEE
PELTIER Éric	LE MESNIL-EN-VALLEE
PITON Gilles	LE MESNIL-EN-VALLEE
BELLANGER Jean-Claude	MONTJEAN-SUR-LOIRE
BERNIER Romain	MONTJEAN-SUR-LOIRE
BERTRAND Marine	MONTJEAN-SUR-LOIRE
BURGEVIN Richard	MONTJEAN-SUR-LOIRE
CAUMEL Thierry	MONTJEAN-SUR-LOIRE
DESSEVRE Yvette	MONTJEAN-SUR-LOIRE
DUPIED Claudie	MONTJEAN-SUR-LOIRE
EL CHAMMAS Leila	MONTJEAN-SUR-LOIRE
GALLARD Philippe	MONTJEAN-SUR-LOIRE
JOUAN Thierry	MONTJEAN-SUR-LOIRE
LIMOUSIN Françoise	MONTJEAN-SUR-LOIRE
MAILLET Christian	MONTJEAN-SUR-LOIRE
MONFRAY Isabelle	MONTJEAN-SUR-LOIRE
PALAU-BENLAHSEN Élise	MONTJEAN-SUR-LOIRE
RÉTHORÉ Clarisse	MONTJEAN-SUR-LOIRE
ROCHARD Bruno	MONTJEAN-SUR-LOIRE
WAGNER Éric	MONTJEAN-SUR-LOIRE
YVON Anthony	MONTJEAN-SUR-LOIRE
ALLAIRE Magalie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
ALLARD Jean-François	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
ANTIER Nelly	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOISELLIER Valérie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOISTAULT Anne	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOURGEAIS Yannick	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOURGET Yvette	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
FILLON Françoise	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
FRADIN Mickaël	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
GAUTIER Pierre	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
GOUPIL Vanessa	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
JOLIVET Christophe	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
LETHUILLIER DE CHARRETTE Camille	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
LIBEAUT Bernard	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
LUSSON Hélène	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
NEAU Michel	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

PALUSSIÈRE Pierre	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
PAPIN Stéphanie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
PAQUEREAU Serge	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
POUPARD Anne-Marie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
RETAILLEAU André	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
SPIESSER Pierre	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
THIBAUT Jean-René	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
ANGELO Igor	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
BERNIER Françoise	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
BILLOT Gabrielle	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
BIOTEAU Philippe	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
CHAUVIGNE Caroline	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
COURANT Donatien	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
FOULONNEAU Patricia	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
GALLET Stéphane	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
LHOMMEAU Lionel	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
MESNIL Hélène	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
ONILLON Anthony	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
RIMAJOU Colette	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
VERGER Anne	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
WALCHLI Bernadette (partie avant le vote de la délibération n°5)	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
AUDUSSEAU Alain	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BECHEREAU Christophe	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BENOIST Alain	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BENOIST Yannick	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BOISNARD Michel	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BOISTAULT Robert	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
GUENEC Séverine	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
JOLIVET Fabien	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
LETOURNEAU Stéphanie	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
LUBINEAU Iseline	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
LUSSON Damien	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
MONTE Sylvie	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
PINEAU Danielle	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

#### **Absents ayant donné procuration à :**

Monsieur OGER Dominique a donné procuration à Monsieur ROCHARD Bruno,  
Madame GUILLEMOT Sylvie a donné procuration à BELLANGER Jean-Claude,  
Madame GOURDON Solène a donné procuration à Monsieur WAGNER Éric,  
Madame JALLADEAU Elodie a donné procuration à Madame MENARD Véronique,  
Madame FRIBAUT Laurence a donné procuration à Madame BOULET-GERCOUT Maryse,  
Madame GELINEAU Jessie a donné procuration à Madame POITEVIN Solène,  
Madame ROBERTON Corinne a donné procuration à Madame BLOUT Marion,  
Monsieur GRIMAUD Denis a donné procuration à THIBAUT Claudie,  
Monsieur GODET Christophe a donné procuration à Madame RIMAJOU Colette,  
Madame CHAULOUX Huguette a donné procuration à Monsieur BORE Cristian,  
Monsieur GUILBAULT Gaylord a donné procuration à Monsieur AUVRAY Dominique,  
Madame HAUGOMAT Christine a donné procuration à Madame GRASSET Céline,  
Monsieur BRAULT Georges a donné procuration à Madame PASQUIER Catherine  
Monsieur DELAUNAY Jean-Marie a donné procuration à Monsieur CAUMEL Thierry,  
Madame PLACIS Céline a donné procuration à Madame BERNIER Françoise,

Madame GABORY Gaëtane a donné procuration à Monsieur MARTEAU Denis,  
Monsieur GARCAU Gabriel a donné procuration à Madame GUICHARD Josiane,  
Madame Marina BRACH a donné pouvoir à Madame Sylvie Communal à partir de la délibération n°8B

**Absents – excusés :**

Madame LE FLOCH Lydia,  
Madame GABORY Virginie,  
Madame BELLANGER Carole,  
Monsieur BABARIT Fabrice,  
Monsieur OGER Dominique,  
Madame GUILLEMOT Sylvie,  
Madame GOURDON Solène,  
Madame JALLADEAU Elodie,  
Madame FRIBAUT Laurence,  
Madame GELINEAU Jessi,  
Madame ROBERTON Corinne,  
Monsieur GRIMAUD Denis,  
Monsieur GODET Christophe  
Madame CHAULOUX Huguette,  
Monsieur GUILBAULT Gaylord,  
Madame HAUGOMAT Christine,  
Monsieur BRAULT Georges,  
Monsieur DELAUNAY Jean-Marie,  
Madame PLÁCAIS Céline,  
Madame GABORY Gaëtane,  
Monsieur GARCAU Gabriel,  
Madame WALCHLI Bernadette à partir de la délibération n°5,  
Madame BRACH Marina à partir de la délibération n°8B.

*Monsieur Antoine CHAUVIN a été désigné secrétaire de séance.*

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Grimault, maire de la commune siège, qui, a procédé à l'appel nominal,

## 1 – Installation du conseil municipal

Il a déclaré installés, dans leurs fonctions de conseillers municipaux de la commune nouvelle, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux déjà en fonction dans chacune de leurs communes déléguées :

ALBERT Rémi	BEAUSSE
ALLARD Caroline	BEAUSSE
AUBRON Angélique	BEAUSSE
CHAUVAT Alexandre	BEAUSSE
DEDENYS Sophie	BEAUSSE
GAIGEARD Tatiana	BEAUSSE
GUEMARD Franck	BEAUSSE
MALINGE Bernard	BEAUSSE
PINARD Xavier	BEAUSSE
ROUILLER Teddy	BEAUSSE
BORE Alain	BOTZ-EN-MAUGES
BRAULT Georges	BOTZ-EN-MAUGES
BRIAND Jean-François	BOTZ-EN-MAUGES
BRUNEAU Denis	BOTZ-EN-MAUGES
GODARD Evelyne	BOTZ-EN-MAUGES
GODARD Marina	BOTZ-EN-MAUGES
LE FLOCH Lydia	BOTZ-EN-MAUGES
LE GAL Marie	BOTZ-EN-MAUGES
PASQUIER Catherine	BOTZ-EN-MAUGES
PINEAU Pierre-Emmanuel	BOTZ-EN-MAUGES
THARREAU Georges	BOTZ-EN-MAUGES
TRICOIRE Gérard	BOTZ-EN-MAUGES
VAILLANT Denis	BOTZ-EN-MAUGES
BESNARD André	BOURGNEUF en MAUGES
BOSSÉ Marie-Thérèse	BOURGNEUF en MAUGES
BOURIGAULT André	BOURGNEUF en MAUGES
BUREAU Maurice	BOURGNEUF en MAUGES
DAVIAU Yves	BOURGNEUF en MAUGES
DILÉ Marie	BOURGNEUF en MAUGES
GELINEAU Jessie	BOURGNEUF en MAUGES
GRIMAUD Denis	BOURGNEUF en MAUGES
LENOBLE Jean-François	BOURGNEUF en MAUGES
PINEAU Dominique	BOURGNEUF en MAUGES
PINEAU Marie-Claire	BOURGNEUF en MAUGES
POITEVIN Solenne	BOURGNEUF en MAUGES
RÉTHORÉ Jacques	BOURGNEUF en MAUGES
SECHER Catherine	BOURGNEUF en MAUGES
THIBAUT Claudie	BOURGNEUF en MAUGES
ABELARD Anne-Françoise	LA POMMERAYE
BECOT Ambroise	LA POMMERAYE
BORDIER François	LA POMMERAYE
BORE Bernadette	LA POMMERAYE

BOUTERAON Marie-Thérèse	LA POMMERAYE
BRACH Marina	LA POMMERAYE
BRETAULT Jean-Marie	LA POMMERAYE
BRETAULT Valérie	LA POMMERAYE
BRUNET Fabienne	LA POMMERAYE
CHAMPION Gérard	LA POMMERAYE
CHIRON Marie-Jeanne	LA POMMERAYE
COMMUNAL Sylvie	LA POMMERAYE
COSNEAU François	LA POMMERAYE
DAVID Alain	LA POMMERAYE
DROUET Sabrina	LA POMMERAYE
EUDE Jean-Marc	LA POMMERAYE
FOUCHER Bruno	LA POMMERAYE
GRIMAUULT André	LA POMMERAYE
JEANNETEAU Julien	LA POMMERAYE
JOLLIVET Jean-Claude	LA POMMERAYE
LANTOINE François-Xavier	LA POMMERAYE
LEBLANC Francesca	LA POMMERAYE
MOREAU Louis	LA POMMERAYE
ROULIER Nelly	LA POMMERAYE
ROULLIER Henri	LA POMMERAYE
ROUSSEAU Valérie	LA POMMERAYE
TURGIS Béatrice	LA POMMERAYE
AUBERT Séverine	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BESNARD Monique	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BLAIN Pierre-Yves	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BLOUT Marion	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BOISDRON Henri	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BOURGET Jacky	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
BOURGET Jean-Claude	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
CHAUVIN Luc	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
GRASSET Céline	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
GRIMAUULT Marylène	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
GUERY Jean-Yves	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
HAUGOMAT Christine	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
PASTRE Franck	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
RETAILLEAU Jean-Paul	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
ROBERTON Corinne	LA-CHAPELLE-ST-FLORENT
ALBOUY Eric	LE MARILLAIS
AUVRAY Dominique	LE MARILLAIS
BORE Christian	LE MARILLAIS
CHAULOUX Huguette	LE MARILLAIS
CHAUVIN Antoine	LE MARILLAIS
DUPAS Marie-Emmanuelle	LE MARILLAIS
GABORY Gaëtane	LE MARILLAIS
GABORY Virginie	LE MARILLAIS
GARCIAU Gabriel	LE MARILLAIS
GUERIF Malika	LE MARILLAIS
GUERIF Sylvaine	LE MARILLAIS
GUICHARD Josiane	LE MARILLAIS

GUILBAULT Gaylord	LE MARILLAIS
MARTEAU Dany	LE MARILLAIS
RAIMBAULT Denis	LE MARILLAIS
BLON Jean-Claude	LE MESNIL-EN-VALLEE
BLOND Yves	LE MESNIL-EN-VALLEE
BOULET-GERCOURT Maryse	LE MESNIL-EN-VALLEE
CHATAIGNER Patrice	LE MESNIL-EN-VALLEE
CHEIGNON Alain	LE MESNIL-EN-VALLEE
DELANOUE Serge	LE MESNIL-EN-VALLEE
DEMANGE Sophie	LE MESNIL-EN-VALLEE
DEROUET Fabienne	LE MESNIL-EN-VALLEE
FRIBAULT Laurence	LE MESNIL-EN-VALLEE
JALLADEAU Elodie	LE MESNIL-EN-VALLEE
LAUNAY Philippe	LE MESNIL-EN-VALLEE
MARCHAND Hélène	LE MESNIL-EN-VALLEE
MENARD Véronique	LE MESNIL-EN-VALLEE
PELTIER Eric	LE MESNIL-EN-VALLEE
PITON Gilles	LE MESNIL-EN-VALLEE
BELLANGER Carole	MONTJEAN-SUR-LOIRE
BELLANGER Jean-Claude	MONTJEAN-SUR-LOIRE
BERNIER Romain	MONTJEAN-SUR-LOIRE
BERTRAND Marine	MONTJEAN-SUR-LOIRE
BURGEVIN Richard	MONTJEAN-SUR-LOIRE
CAUMEL Thierry	MONTJEAN-SUR-LOIRE
DELAUNAY Jean-Marie	MONTJEAN-SUR-LOIRE
DESSEVRE Yvette	MONTJEAN-SUR-LOIRE
DUPIED Claudie	MONTJEAN-SUR-LOIRE
EL CHAMMAS Leila	MONTJEAN-SUR-LOIRE
GALLARD Philippe	MONTJEAN-SUR-LOIRE
GOURDON Solène	MONTJEAN-SUR-LOIRE
GUILLEMOT Sylvie	MONTJEAN-SUR-LOIRE
JOUAN Thierry	MONTJEAN-SUR-LOIRE
LIMOUSIN Françoise	MONTJEAN-SUR-LOIRE
MAILLET Christian	MONTJEAN-SUR-LOIRE
MONFRAY Isabelle	MONTJEAN-SUR-LOIRE
OGER Dominique	MONTJEAN-SUR-LOIRE
PALAU-BENLAHSEN Élise	MONTJEAN-SUR-LOIRE
RÉTHORÉ Clarisse	MONTJEAN-SUR-LOIRE
ROCHARD Bruno	MONTJEAN-SUR-LOIRE
WAGNER Eric	MONTJEAN-SUR-LOIRE
YVON Anthony	MONTJEAN-SUR-LOIRE
ALLAIRE Magalie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
ALLARD Jean-François	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
ANTIER Nelly	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOISELLIER Valérie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOISTAULT Anne	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOURGEAIS Yannick	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BOURGET Yvette	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
FILLON Françoise	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
FRADIN Mickaël	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

GAUTIER Pierre	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
GOUPIL Vanessa	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
JOLIVET Christophe	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
LETHUILLIER DE CHARRETTE Camille	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
LIBEAUT Bernard	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
LUSSON Hélène	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
NEAU Michel	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
PALUSSIÈRE Pierre	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
PAPIN Stéphanie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
PAQUEREAU Serge	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
POUPARD Anne-Marie	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
RETAILLEAU André	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
SPIESSER Pierre	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
THIBAULT Jean-René	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
ANGELO Igor	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
BABARIT Fabrice	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
BERNIER Françoise	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
BILLOT Gabrielle	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
BIOTEAU Philippe	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
CHAUVIGNE Caroline	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
COURANT Donatien	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
FOULONNEAU Patricia	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
GALLET Stéphane	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
GODET Christophe	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
LHOMMEAU Lionel	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
MESNIL Hélène	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
ONILLON Anthony	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
PLACAIS Céline	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
RIMAJOU Colette	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
VERGER Anne	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
WALCHLI Bernadette	SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE
AUDUSSEAU Alain	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BECHEREAU Christophe	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BENOIST Alain	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BENOIST Yannick	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BOISNARD Michel	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
BOISTAULT Robert	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
GUENEC Séverine	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
JOLIVET Fabien	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
LETOURNEAU Stéphanie	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
LUBINEAU Iseline	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
LUSSON Damien	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
MONTES Sylvie	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY
PINEAU Danielle	SAINT-LAURENT-DU-MOTTAY

M. André Bourigault, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire M. CHAUVIN Antoine

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

## **2 - Élection du maire :**

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-7, L2122-8 et L2122-10 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-7 de ce code.

### **1<sup>er</sup> tour**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 182
- bulletins blancs : 14
- bulletins nuls : 6
- suffrages exprimés : 162
- majorité absolue : 82

Ont obtenu :

- M. BOURGET Jean-Claude : 118 voix
- M. BOISDRON Henri: 40 voix
- M. PITON Gilles : 3 voix
- M. GRIMAUULT André : 1 voix

M BOURGET Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé.  
M BOURGET Jean-Claude a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

## **3 - Détermination du nombre d'adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,  
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,  
Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 135 voix pour, 31voix contre et 15 abstentions :

### **DECIDE :**

Article premier-. La création de sept postes d'adjoints au maire de la commune nouvelle (hors adjoints de droit) est approuvée.

Article deux-. Il est procédé à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

## **4 - Élection des adjoints de la commune nouvelle (art. L. 2122-4 du CGCT)**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Vu les dispositions prévues pour l'installation de la municipalité dans les communes nouvelles, et notamment le fait que les maires des communes actuelles deviennent, de droit, maires délégués de leur commune ;

Vu la décision du conseil municipal de créer 7 postes d'adjoints,

M. le maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1 000 habitants s'effectue dorénavant au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. En revanche, cette obligation n'est pas une obligation de stricte alternance. «Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité

des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. » (art. L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales).

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, une liste est présentée, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

#### **1<sup>er</sup> tour**

- nombre de bulletins : 177
- bulletins blancs ou nuls : 16
- bulletins contre : 48
- suffrages exprimés : 116
- majorité absolue : 57

Ont obtenu :

- Liste 1 : 116 voix

L'unique liste ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée :

- 1<sup>er</sup> adjoint au maire : M André RETAILLEAU (adjoint de droit)
- 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire : M Jean-Marie BRETAULT
- 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire : Mme. Anne VERGER (adjoint de droit)
- 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire : M Jacques RETHORE (adjoint de droit)
- 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire : Mme Danielle PINEAU (adjoint de droit)
- 6<sup>me</sup> adjoint au Maire : M André GRIMAUULT (adjoint de droit)
- 7<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Alain BORE (adjoint de droit)
- 8<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Gilles PITON (adjoint de droit)
- 9<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Christian MAILLET (adjoint de droit)
- 10<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Christian BORE (adjoint de droit)
- 11<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Rémi ALBERT (adjoint de droit)
- 12<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Maire de la Chapelle Saint Florent (adjoint de droit)
- 13<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Leila EL CHAMMAS
- 14<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Jean-François BRIAND
- 15<sup>me</sup> adjoint au Maire : Mme Maryse BOULET-GERCOURT
- 16<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Christophe JOLIVET
- 17<sup>me</sup> adjoint au Maire : Mme Valérie ROUSSEAU
- 18<sup>me</sup> adjoint au Maire : M Igor ANGELO

Madame Bernadette WALCHLI quitte la séance.

### ***5 - Création des communes déléguées et détermination du nombre d'élus pour chacune des communes déléguées***

Vu l'article L.2113-10 du CGCT,

Considérant le nombre d'élus dans chacun des conseils municipaux des communes historiques,

Considérant la charte votée par chacun des conseils municipaux en juillet dernier,

Considérant l'arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, en date du 5 octobre 2015, prévoyant que le conseil municipal de la commune nouvelle serait formé par l'ensemble des conseils municipaux des communes déléguées,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et sept absentions

**DECIDE :**

Article premier-. Sont créées les communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales de l'ensemble des anciennes communes dont la commune nouvelle est issue :

Beausse  
Botz-en-Mauges  
Bourgneuf-en-Mauges  
La Chapelle-Saint-Florent  
Le Marillais  
Le Mesnil-en-Vallée  
Montjean-sur-Loire  
La Pommeraye  
Saint Florent-le-Vieil  
Saint-Laurent-de-la-Plaine  
Saint-Laurent-du-Mottay

Article deux-. Il est fixé comme suit le nombre d'élus de chacune des communes déléguées :

Beausse: effectif théorique : 11 ; effectif actuel : 10  
Botz-en-Mauges : effectif théorique : 15 ; effectif actuel : 13  
Bourgneuf-en-Mauges : effectif théorique : 15 ; effectif actuel : 15  
La Chapelle-Saint-Florent : effectif théorique : 15 ; effectif actuel : 15  
Le Marillais : effectif théorique : 15 ; effectif actuel : 15  
Le Mesnil-en-Vallée: effectif théorique : 15 ; effectif actuel 15  
Montjean-sur-Loire : effectif théorique : 23 ; effectif actuel : 23  
La Pommeraye : effectif théorique : 27 ; effectif actuel : 27  
Saint Florent-le-Vieil : effectif théorique : 23 ; effectif actuel : 23  
Saint-Laurent-de-la-Plaine : effectif théorique : 19 ; effectif actuel : 17  
Saint-Laurent-du-Mottay : effectif théorique : 15 ; effectif actuel : 13

***6- Fixation de la composition du conseil délégué de chacune des communes déléguées***

Considérant le principe prévu dans la charte que tous les conseils municipaux en fonction au jour de la création de la commune nouvelle siègent au conseil délégué de la commune historique dont ils sont issus, Considérant le nombre d'élus de chacune des communes déléguées fixé précédemment par le conseil municipal, lequel tient compte du nombre d'élus en fonction à la date du 14/12/2015 dans chacun des conseils municipaux,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE :**

Article unique-. Il est fixé comme suit la composition de chacun des conseils délégués :

**Conseil délégué de Beausse:**

ALBERT Rémi
ALLARD Caroline
AUBRON Angélique
CHAUVAT Alexandre
DEDENYS Sophie

GAIGEARD Tatiana
GUEMARD Franck
MALINGE Bernard
PINARD Xavier
ROUILLER Teddy

**Conseil délégué de Botz en Mauges :**

BORE Alain
BRAULT Georges
BRIAND Jean-François
BRUNEAU Denis
GODARD Evelyne
GODARD Marina
LE FLOCH Lydia
LE GAL Marie
PASQUIER Catherine
PINEAU Pierre-Emmanuel
THARREAU Georges
TRICOIRE Gérard
VAILLANT Denis

**Conseil délégué de Bourgneuf en Mauges:**

BESNARD André
BOSSÉ Marie-Thérèse
BOURIGAULT André
BUREAU Maurice
DAVIAU Yves
DILÉ Marie
GELINEAU Jessie
GRIMAUD Denis
LENOBLE Jean-François
PINEAU Dominique
PINEAU Marie-Claire
POITEVIN Solenne
RÉTHORÉ Jacques
SECHER Catherine
THIBAUT Claudie

**Conseil délégué de La Chapelle Saint Florent:**

AUBERT Séverine
BESNARD Monique
BLAIN Pierre-Yves
BLOUT Marion
BOISDRON Henri
BOURGET Jacky
BOURGET Jean-Claude
CHAUVIN Luc

GRASSET Céline
GRIMAULT Marylène
GUERY Jean-Yves
HAUGOMAT Christine
PASTRE Franck
RETAILLEAU Jean-Paul
ROBERTON Corinne

**Conseil délégué de Le Marillais :**

ALBOUY Eric
AUVRAY Dominique
BORE Christian
CHAULOUX Huguette
CHAUVIN Antoine
DUPAS Marie-Emmanuelle
GABORY Gaëtane
GABORY Virginie
GARCIAU Gabriel
GUERIF Malika
GUERIF Sylvaine
GUICHARD Josiane
GUILBAULT Gaylord
MARTEAU Dany
RAIMBAULT Denis

**Conseil délégué de Le Mesnil en Vallée :**

BLON Jean-Claude
BLOND Yves
BOULET-GERCOURT Maryse
CHATAIGNER Patrice
CHEIGNON Alain
DELANOUE Serge
DEMANGE Sophie
DEROUE Fabienne
FRIBAULT Laurence
JALLADEAU Elodie
LAUNAY Philippe
MARCHAND Hélène
MENARD Véronique
PELTIER Eric
PITON Gilles

**Conseil délégué de Montjean sur Loire :**

BELLANGER Carole
BELLANGER Jean-Claude
BERNIER Romain
BERTRAND Marine

BURGEVIN Richard
CAUMEL Thierry
DELAUNAY Jean-Marie
DESSEVRE Yvette
DUPIED Claudie
EL CHAMMAS Leila
GALLARD Philippe
GOURDON Solène
GUILLEMOT Sylvie
JOUAN Thierry
LIMOUSIN Françoise
MAILLET Christian
MONFRAY Isabelle
OGER Dominique
PALAU-BENLAHSEN Élise
RÉTHORÉ Clarisse
ROCHARD Bruno
WAGNER Eric
YVON Anthony

**Conseil délégué de La Pommeraye:**

ABELARD Anne-Françoise
BECOT Ambroise
BORDIER François
BORE Bernadette
BOUTERAON Marie-Thérèse
BRACH Marina
BRETAULT Jean-Marie
BRETAULT Valérie
BRUNET Fabienne
CHAMPION Gérard
CHIRON Marie-Jeanne
COMMUNAL Sylvie
COSNEAU François
DAVID Alain
DROUET Sabrina
EUDE Jean-Marc
FOUCHER Bruno
GRIMAULT André
JEANNETEAU Julien
JOLLIVET Jean-Claude
LANTOINE François-Xavier
LEBLANC Francesca
MOREAU Louis
ROULIER Nelly
ROULLIER Henri
ROUSSEAU Valérie
TURGIS Béatrice

**Conseil délégué de Saint Florent le Vieil :**

ALLAIRE Magalie
ALLARD Jean-François
ANTIER Nelly
BOISELLIER Valérie
BOISTAULT Anne
BOURGEAIS Yannick
BOURGET Yvette
FILLON Françoise
FRADIN Mickaël
GAUTIER Pierre
GOUPIL Vanessa
JOLIVET Christophe
LETHUILLIER DE CHARRETTE Camille
LIBEAUT Bernard
LUSSON Hélène
NEAU Michel
PALUSSIÈRE Pierre
PAPIN Stéphanie
PAQUEREAU Serge
POUPARD Anne-Marie
RETAILLEAU André
SPIESSER Pierre
THIBAULT Jean-René

**Conseil délégué de Saint Laurent de la Plaine :**

ANGELO Igor
BABARIT Fabrice
BERNIER Françoise
BILLOT Gabrielle
BIOTEAU Philippe
CHAUVIGNE Caroline
COURANT Donatien
FOULONNEAU Patricia
GALLET Stéphane
GODET Christophe
LHOMMEAU Lionel
MESNIL Hélène
ONILLON Anthony
PLACAIS Céline
RIMAJOU Colette
VERGER Anne
WALCHLI Bernadette

**Conseil délégué de Saint Laurent du Mottay:**

AUDUSSEAU Alain
BECHEREAU Christophe
BENOIST Alain

BENOIST Yannick
BOISNARD Michel
BOISTAULT Robert
GUENEC Séverine
JOLIVET Fabien
LETOURNEAU Stéphanie
LUBINEAU Iseline
LUSSON Damien
MONTES Sylvie
PINEAU Danielle

## **7- Détermination du nombre d'adjoints des communes déléguées**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;  
 Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;  
 Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal,  
 Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, cent soixante-dix-huit voix pour et 5 voix contre,

### **DECIDE :**

Article premier- Sont approuvés la création du nombre d'adjoints par commune déléguée comme suit :

- 2 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Beausse,
- 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Botz-en-Mauges,
- 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Bourgneuf-en-Mauges,
- 3 postes d'adjoints pour la commune déléguée de La Chapelle-Saint-Florent,
- 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Le Marillais,
- 3 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Le Mesnil-en-Vallée,
- 6 postes d'adjoints pour la commune déléguée du Montjean-sur-Loire,
- 7 postes d'adjoints pour la commune déléguée de La Pommeraye,
- 6 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Saint Florent le Vieil,
- 5 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Saint-Laurent-de-la-Plaine
- 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Saint-Laurent-du-Mottay

Article deux- Il est procédé à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

## **8- Élection des adjoints des communes déléguées**

**A - Élection des adjoints de la commune déléguée de La Chapelle Saint Florent, Le Marillais, Le Mesnil en Vallée, Montjean sur Loire, La Pommeraye, Saint Florent le Vieil, Saint Laurent de la Plaine**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,  
 Vu les dispositions prévues pour l'installation de la municipalité dans les communes nouvelles,  
 Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de trois postes d'adjoints pour la commune déléguée de La Chapelle-Saint-Florent,  
 Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Le Marillais,

Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 3 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Le Mesnil-en-Vallée,

Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 6 postes d'adjoints pour la commune déléguée du Montjean-sur-Loire,

Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 7 postes d'adjoints pour la commune déléguée de La Pommeraye,

Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 6 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Saint Florent le Vieil,

Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 5 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Saint-Laurent-de-la-Plaine

M. le maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1 000 habitants s'effectue dorénavant au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. En revanche, cette obligation n'est pas une obligation de stricte alternance. «Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. » (art. L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales).

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

#### **Adjoints de la commune déléguée de La Chapelle Saint Florent**

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 165
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 151
- bulletins contre : 7
- majorité absolue : 76

Ont obtenu :

- Liste 1 : .151 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé(e)

**1er adjoint**            *GUERY Jean-Yves*

**2ème adjoint**        *GRASSET Céline*

**3ème adjoint**        *BLAIN Pierre-Yves*

#### **Adjoints de la commune déléguée de Le Marillais**

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 165
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 151
- bulletins contre : 7
- majorité absolue : 76

Ont obtenu :  
- Liste 1 : .151 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé(e)

**1er adjoint**            *GARCIAU Gabriel*  
**2ème adjoint**        *GABORY Gaëtane*  
**3ème adjoint**        *AUVRAY Dominique*  
**4ème adjoint**        *CHAULOUX Huguette*

#### Adjoints de la commune déléguée de Le Mesnil en Vallée

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 165
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 151
- bulletins contre : 7
- majorité absolue : 76

Ont obtenu :  
- Liste 1 : .151 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé(e)

**1er adjoint**            *BOULET-GERCOURT Maryse*  
**2ème adjoint**        *DELANOUE Serge*  
**3ème adjoint**        *MENARD Véronique*

#### Adjoints de la commune déléguée de Montjean sur Loire

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 165
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 151
- bulletins contre : 7
- majorité absolue : 76

Ont obtenu :  
- Liste 1 : .151 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé(e)

**1er adjoint**            *BELLANGER Jean-Claude*  
**2ème adjoint**        *EL CHAMMAS Leïla*  
**3ème adjoint**        *ROCHARD Bruno*  
**4ème adjoint**        *BELLANGER Carole*  
**5ème adjoint**        *DELAUNAY Jean-Marie*  
**6ème adjoint**        *DUPIED Claudie*

#### Adjoints de la commune déléguée de La Pommeraye

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 165
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 151
- bulletins contre : 7
- majorité absolue : 76

Ont obtenu :

- Liste 1 : .151 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé(e)

<b>1er adjoint</b>	<i>ROUSSEAU Valérie</i>
<b>2ème adjoint</b>	<i>BRETAULT Jean-Marie</i>
<b>3ème adjoint</b>	<i>ROULIER Nelly</i>
<b>4ème adjoint</b>	<i>FOUCHER Bruno</i>
<b>5ème adjoint</b>	<i>CHIRON Marie-Jeanne</i>
<b>6ème adjoint</b>	<i>CHAMPION Gérard</i>
<b>7ème adjoint</b>	<i>TURGIS Béatrice</i>

#### Adjoints de la commune déléguée de Saint Florent le Vieil

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 165
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 151
- bulletins contre : 7
- majorité absolue : 76

Ont obtenu :

- Liste 1 : .151 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé(e)

<b>1er adjoint</b>	<i>SPIESSER Pierre</i>
<b>2ème adjoint</b>	<i>BOISELIER Valérie</i>
<b>3ème adjoint</b>	<i>JOLIVET Christophe</i>
<b>4ème adjoint</b>	<i>GOUPIL Vanessa</i>
<b>5ème adjoint</b>	<i>NEAU Michel</i>
<b>6ème adjoint</b>	<i>ANTIER Nelly</i>

#### Adjoints de la commune déléguée de Saint Laurent de la Plaine

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 165
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 151
- bulletins contre : 7

- majorité absolue : 76

Ont obtenu :

- Liste 1 : .151 voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé(e)

**1er adjoint**        *LHOMMEAU Lionel*  
**2ème adjoint**     *BILLOT Gabrielle*  
**3ème adjoint**     *GALLET Stéphane*  
**4ème adjoint**     *RIMAJOU Colette*  
**5ème adjoint**     *ANGELO Igor*

***B - Élection des adjoints des communes déléguées de Beausse, Botz en Mauges, Bourgneuf en Mauges, Saint Laurent du Mottay***

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,  
Vu les dispositions prévues pour l'installation de la municipalité dans les communes nouvelles,  
Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 2 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Beausse,  
Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Botz-en-Mauges,  
Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Bourgneuf-en-Mauges,  
Vu la décision du conseil municipal d'approuver la création de 4 postes d'adjoints pour la commune déléguée de Saint-Laurent-du-Mottay

M. le maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

M. le Maire rappelle que, les communes de Beausse, Botz en Mauge, Bourgneuf en Mauges et Saint Laurent du Mottay comptant moins de 1000 habitants, l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Maire.  
Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.  
Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

**Commune déléguée de Beausse**

**Election du premier adjoint de Beausse:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. MALINGE Bernard: 151 voix

M. MALINGE Bernard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire

**Election du deuxième adjoint :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. PINARD Xavier : 151 voix

M. PINARD Xavier ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) deuxième adjoint au maire

**Commune déléguée de Botz en Mauges****Election du premier adjoint de Botz en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. BRIAND Jean-François : 151 voix

M. BRIAND Jean-François ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire

**Election du deuxième adjoint de Botz en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

Mme. LE GAL Marie : 151 voix

Mme LE GAL Marie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée deuxième adjointe au maire

**Election du troisième adjoint de Botz en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. PINEAU Pierre-Emmanuel: 151 voix

M. PINEAU Pierre-Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire

**Election du quatrième adjoint de Botz en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. TRICOIRE Gérard: 151 voix

M. TRICOIRE Gérard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au maire

### Commune déléguée de Bourgneuf en Mauges

#### **Election du premier adjoint de Bourgneuf en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. BESNARD André : 151 voix

M. BESNARD André ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire

#### **Election du deuxième adjoint de Bourgneuf en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. BUREAU Maurice : 151 voix

M. BUREAU Maurice ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire

#### **Election du troisième adjoint de Bourgneuf en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. PINEAU Dominique: 151 voix

M. PINEAU Dominique ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire

#### **Election du quatrième adjoint de Bourgneuf en Mauges:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4

- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. POITEVIN Solène: 151 voix

M. POITEVIN Solène ayant obtenu la majorité absolue est proclamée quatrième adjointe au maire .

### Commune déléguée de Saint Laurent du Mottay

#### **Election du premier adjoint de Saint Laurent du Mottay:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. BOISTAULT Robert: 151 voix

M. BOISTAULT Robert ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire (premier et deuxième tours).

#### **Election du deuxième adjoint de Saint Laurent du Mottay:**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- M. AUDUSSEAU Alain: 151 voix

M. AUDUSSEAU Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire.

#### **Election du troisième adjoint de Saint Laurent du Mottay**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :
- bulletins blancs ou nuls :
- suffrages exprimés :
- majorité absolue :

Ont obtenu :

- M. BENOIST Yannick: 151 voix

M. BENOIST Yannick ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire

#### **Election du quatrième adjoint de Saint Laurent du Mottay**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 161
- bulletins blancs ou nuls : 4
- suffrages exprimés : 157
- bulletins contre : 6
- majorité absolue : 79

Ont obtenu :

- Mme GUENEC Séverine : 151 voix

Mme. GUENEC Séverine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée quatrième adjoint au maire

### **Tableau du Conseil municipal**

Suite à l'élection du maire, des adjoints et des adjoints délégués l'ordre du tableau est arrêté ainsi qu'il suit :

<b>Fonction commune nouvelle</b>	<b>Fonction commune déléguée</b>	<b>Qualité</b>	<b>NOM ET PRÉNOM</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Commune déléguée</b>
Maire	conseiller délégué	Monsieur	BOURGET Jean-Claude	28/07/1959	La Chapelle Saint Florent
1er adjoint	Maire-délégué	Monsieur	RETAILLEAU Andre	09/12/1953	Saint Florent le Vieil
2ème adjoint	2ème adjointe déléguée	Monsieur	BRETAULT Jean-Marie	27/02/1956	La Pommeraye
3ème adjoint	Maire-délégué	Madame	VERGER Anne	08/02/1974	Saint Laurent de la Plaine
4ème adjoint	Maire-délégué	Monsieur	RÉTHORÉ Jacques	15/10/1957	Bourgneuf en Mauges
5ème adjoint	Maire-délégué	Madame	PINEAU Danielle	31/05/1951	Saint Laurent du Mottay
6ème adjoint	Maire-délégué	Monsieur	GRIMAUULT André	25/02/1947	La Pommeraye
7ème adjoint	Maire-délégué	Monsieur	BORÉ Alain	26/06/1949	Botz en Mauges
8ème adjoint	Maire-délégué	Monsieur	PITON Gilles	14/01/1955	Le Mesnil en Vallée
9ème adjoint	Maire-délégué	Monsieur	MAILLET Christian	14/12/1953	Montjean sur Loire
10ème adjoint	Maire-délégué	Monsieur	BORE Christian	21/04/1948	Le Marillais
11ème adjoint	Maire-délégué	Monsieur	ALBERT Rémi	01/09/1948	Beausse
13ème adjoint	2ème adjointe déléguée	Madame	EL CHAMMAS Leïla	26/01/1964	Montjean sur Loire
14ème adjoint	1er adjoint délégué	Monsieur	BRIAND Jean-François	03/08/1955	Botz en Mauges
15ème adjoint	1er adjoint délégué	Madame	BOULET-GERCOURT Maryse	12/02/1956	Le Mesnil en Vallée
16ème adjoint	3ème adjoint délégué	Monsieur	JOLIVET Christophe	23/08/1971	Saint Florent le Vieil
17ème adjoint	1er adjoint délégué	Madame	ROUSSEAU née LIMIER Valérie	26/02/1965	La Pommeraye
18ème adjoint	5ème adjoint délégué	Monsieur	ANGELO Igor	23/06/1959	Saint Laurent de la Plaine

conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	MALINGE Bernard	20/09/1965	Beausse
conseiller municipal	2ème adjoint délégué	Monsieur	PINARD Xavier	05/11/1971	Beausse
conseiller municipal	2ème adjoint délégué	Madame	LE GAL Marie	08/12/1957	Botz en Mauges
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Monsieur	PINEAU Pierre-Emmanuel	12/06/1969	Botz en Mauges
conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Monsieur	TRICOIRE Gérard	01/10/1956	Botz en Mauges
conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	BESNARD André	03/03/1966	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	2ème adjointe déléguée	Monsieur	BUREAU Maurice	05/11/1954	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Monsieur	PINEAU Dominique	24/03/1964	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Madame	POITEVIN Solenne	30/09/1981	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	GUERY Jean-Yves	08/10/1959	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	2ème adjoint délégué	Madame	GRASSET Céline	06/01/1973	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Monsieur	BLAIN Pierre-Yves	01/01/1968	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Madame	ROULIER née MERCIER Nelly	25/12/1977	La Pommeraye
conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Monsieur	FOUCHER Bruno	22/08/1959	La Pommeraye
conseiller municipal	5ème adjoint délégué	Madame	CHIRON née GRIMAUULT Marie-Jeanne	08/05/1952	La Pommeraye
conseiller municipal	6ème adjoint délégué	Monsieur	CHAMPION Gérard	08/09/1955	La Pommeraye
conseiller municipal	7ème adjoint délégué	Madame	TURGIS née LEBRUN Béatrice	27/06/1969	La Pommeraye
conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	GARCIAU Gabriel	11/06/1954	Le Marillais
conseiller municipal	2ème adjointe déléguée	Madame	GABORY Gaëtane	12/11/1976	Le Marillais
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Monsieur	AUVRAY Dominique	28/08/1949	Le Marillais

conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Madame	CHAULOUX Huguette	18/11/1956	Le Marillais
conseiller municipal	2ème adjointe déléguée	Monsieur	DELANOUE Serge	27/09/1945	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Madame	MENARD Véronique	10/03/1969	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	BELLANGER Jean-Claude	24/11/1942	Montjean sur Loire
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Monsieur	ROCHARD Bruno	30/08/1966	Montjean sur Loire
conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Madame	BELLANGER Carole	03/11/1962	Montjean sur Loire
conseiller municipal	5ème adjoint délégué	Monsieur	DELAUNAY Jean-Marie	13/02/1966	Montjean sur Loire
conseiller municipal	6ème adjoint délégué	Madame	DUPIED Claudie	24/12/1968	Montjean sur Loire
conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	SPIESSER Pierre	23/07/1947	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	2ème adjointe déléguée	Madame	BOISELIER valérie	06/11/1972	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Madame	GOUPIL vanessa	22/05/1977	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	5ème adjoint délégué	Monsieur	NEAU michel	23/10/1953	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	6ème adjoint délégué	Madame	ANTIER Nelly	13/09/1972	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	LHOMMEAU Lionel	09/10/1959	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	2ème adjointe déléguée	Madame	BILLOT Gabrielle	23/07/1953	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Monsieur	GALLET Stephane	09/06/1969	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Madame	RIMAJOU Colette	20/02/1956	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	1er adjoint délégué	Monsieur	BOISTAULT Robert	18/03/1963	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	2ème adjoint délégué	Monsieur	AUDUSSEAU Alain	03/05/1960	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	3ème adjoint délégué	Monsieur	BENOIST Yannick	20/11/1961	Saint Laurent du Mottay

conseiller municipal	4ème adjoint délégué	Madame	GUÉNEC Séverine	22/10/1977	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BOURIGAULT André	10/03/1940	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	DILÉ Marie	11/11/1943	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	ROULLIER Henri	01/10/1946	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	THARREAU Georges	02/09/1947	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BRAULT Georges	14/03/1948	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	MOREAU Louis	15/11/1948	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BOISNARD Michel	28/07/1949	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BOISDRON Henri	26/11/1949	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	LIMOUSIN Françoise	16/08/1950	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	WALCHLI Bernadette	18/12/1950	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BLON Jean-Claude	13/04/1951	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BENOIST Alain	19/02/1952	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	RETAILLEAU Jean-Paul	18/05/1952	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BESNARD Monique	25/08/1952	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BOURGET Jacky	07/12/1952	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BLOND Yves	07/07/1953	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	THIBAULT Jean-René	28/05/1954	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	PINEAU Marie-Claire	06/07/1954	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BORDIER François	21/11/1954	La Pommeraye

conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	DESSEVRE Marie-Yvette	28/01/1955	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	PAQUEREAU Serge	04/11/1955	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	LIBEAUT bernard	12/02/1956	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	CHAUVAT Alexandre	09/05/1956	Beausse
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	ALLARD Jean-François	04/10/1956	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	LENOBLE Jean-François	21/10/1956	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	CHEIGNON Alain	06/12/1956	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BOSSÉ Marie-Thérèse	28/04/1957	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BOUTERAON née VERGNAUD Marie-Thérèse	30/04/1957	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BRUNEAU Denis	06/06/1957	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	EUDE Jean-Marc	21/07/1957	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GUICHARD Josiane	17/02/1958	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	JOLLIVET Jean-Claude	05/08/1958	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	CHAUVIN Luc	06/12/1958	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GODARD Evelyne	06/04/1959	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	MESNIL Hélène	28/01/1960	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BOURGET Yvette	25/02/1961	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	OGER Dominique	06/06/1961	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	FILLON Françoise	13/01/1962	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BORE née CHARRUAU Bernadette	06/07/1962	La Pommeraye

conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BERNIER Françoise	15/02/1963	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	ABELARD née PLAUD Anne-Françoise	18/04/1963	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	CAUMEL Thierry	27/10/1963	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	JOUAN Thierry	16/03/1965	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	PASQUIER Catherine	26/03/1965	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	GODET Christophe	13/11/1965	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	MARCHAND Hélène	15/01/1966	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	GUEMARD Franck	04/06/1966	Beausse
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	COMMUNAL née GABORY Sylvie	11/12/1966	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	COSNEAU François	18/02/1967	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	DAVIAU Yves	12/04/1967	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	WAGNER Eric	26/08/1967	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BOURGEAIS Yannick	21/10/1967	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BRETAULT née AUDOUIN Valérie	17/05/1968	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	PASTRE Franck	13/11/1968	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	SECHER Catherine	18/11/1968	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BOISTAULT Anne	01/02/1969	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	VAILLANT Denis	18/02/1969	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	DEROUET Fabienne	21/03/1969	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	PALUSSIÈRE Pierre	12/04/1969	Saint Florent le Vieil

conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	THIBAULT Claudie	03/05/1969	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	GALLARD Philippe	17/10/1969	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	ROBERTON Corinne	14/11/1969	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	MARTEAU Dany	07/12/1969	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	MONFRAY Isabelle	25/03/1970	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	RAIMBAULT Denis	26/02/1971	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GRIMAULT Marylène	15/03/1971	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GUILLEMOT Sylvie	17/05/1971	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	LE FLOCH Lydia	22/11/1971	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	DAVID Alain	27/02/1972	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	ALBOUY Eric	15/07/1972	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BABARIT Fabrice	17/09/1972	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	DUPAS Marie-Emmanuelle	28/09/1972	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	CHATAIGNER Patrice	10/10/1972	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	PELTIER Eric	23/11/1972	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	COURANT Donatien	22/12/1972	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	PALAU-BENLAHSEN Elise	13/01/1973	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	GAUTIER Pierre	03/03/1973	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	LANTOINE François-Xavier	30/06/1973	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	POUPARD Anne-Marie	06/08/1973	Saint Florent le Vieil

conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	MONTES Sylvie	09/11/1973	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BRUNET née BRUNET Fabienne	13/03/1974	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	CHAUVIGNE Caroline	28/05/1974	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	FRADIN Mickael	05/07/1974	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	ALLAIRE magalie	21/07/1974	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	LEBLANC née DUJARDIN Francesca	04/08/1974	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BIOTEAU Philippe	17/08/1974	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	PAPIN Stéphanie	08/10/1974	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BECOT Ambroise	15/03/1975	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	DEMANGE Sophie	19/04/1975	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GABORY Virginie	01/05/1975	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GODARD Marina	03/06/1975	Botz en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BURGEVIN Richard	27/07/1975	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	AUBERT Séverine	08/01/1976	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	DROUET née CASSIN Sabrina	07/02/1976	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	JALLADEAU Elodie	10/08/1976	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	LAUNAY Philippe	23/08/1976	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	YVON Anthony	03/08/1977	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	DEDENYS Sophie	12/09/1977	Beausse
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	FOULONNEAU Patricia	24/03/1978	Saint Laurent de la Plaine

conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GUERIF Sylvaine	13/10/1978	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	AUBRON Angélique	17/10/1978	Beausse
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BECHEREAU Christophe	17/10/1978	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	RETHORE Clarisse	06/02/1979	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	ONILLON Anthony	01/03/1979	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	HAUGOMAT Christine	13/09/1979	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	JOLIVET Fabien	12/11/1979	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	PLACAIS Céline	04/04/1980	Saint Laurent de la Plaine
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	LETOURNEAU Stéphanie	09/05/1980	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	ROUILLER Teddy	01/07/1980	Beausse
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	FRIBAULT Laurence	24/10/1980	Le Mesnil en Vallée
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	GUILBAULT Gaylord	11/02/1981	Le Marillais
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	GRIMAUD Denis	07/09/1981	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GELINEAU Jessie	20/09/1981	Bourgneuf en Mauges
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	LUSSON Hélène	13/06/1982	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BLOUT Marion	16/08/1982	La Chapelle Saint Florent
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BRACH née GUIHÉNEUF Marina	16/09/1982	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GAIGÉARD Tatiana	25/02/1983	Beausse
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	BERTRAND Marine	10/06/1983	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GUERIF Malika	27/07/1983	Le Marillais

conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	LETHUILLIER DE CHARRETTE Camille	10/02/1984	Saint Florent le Vieil
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	ALLARD Caroline	14/11/1984	Beausse
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	JEANNETEAU Julien	01/05/1987	La Pommeraye
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	BERNIER Romain	07/06/1987	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	LUBINEAU Iseline	06/02/1990	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	LUSSON Damien	14/04/1990	Saint Laurent du Mottay
conseiller municipal	conseiller délégué	Madame	GOURDON Solène	03/09/1990	Montjean sur Loire
conseiller municipal	conseiller délégué	Monsieur	CHAUVIN Antoine	08/08/1993	Le Marillais

## **9 - Création des commissions municipales**

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.2121-22 du CGCT,

Après en avoir délibéré, à cent vingt-sept voix pour, quatorze voix contre et vingt-deux abstentions,

### **DECIDE :**

Article unique-. Les commissions municipales sont créées comme suit :

- Commission social-santé
- Commission sport
- Commission affaires scolaires
- Commission enfance-jeunesse
- Commission culture
- Commission finances
- Commission communication
- Commission développement durable
- Commission voirie
- Commission cadre de vie-environnement
- Commission équipements
- Commission assainissement
- Commission urbanisme
- Commission économie -tourisme

## **10 - Délégations du conseil municipal au Maire**

Le Conseil municipal,

Vu les articles L 2122-22 et L 21122-23 du code général des collectivités territoriales,  
Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé,  
pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,  
Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (cinq absentions),

### **DECIDE :**

Article premier- : Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :

- (1) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- (3) De procéder, dans la limite de 250 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- (4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres en procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- (5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- (6) De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- (7) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- (8) De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- (9) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- (10) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- (11) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- (12) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes
- (14) De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- (16) D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal;
- (17) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000
- (20) De réaliser les lignes de trésorerie pour un montant maximum de 500 000 €

Article deux-. Conformément à l'article L 2122-17 du code général des collectivités territoriales, les compétences déléguées par le conseil municipal pourront faire l'objet de l'intervention du premier adjoint en cas d'empêchement du maire.

Article trois-. Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

## **11 – A - Création d'une communauté d'agglomération : Projet de périmètre, projet de statuts, nombre et répartition des sièges**

Monsieur le Maire expose :

Par suite de la demande qui lui en a été faite par le conseil municipal de 8 communes des Mauges (Beaupréau, Jallais, Gesté, Montrevault, Saint-Laurent-du-Mottay, Saint-Macaire-en-Mauges, Saint-Sauveur de Landemont, Sainte-Christine), Monsieur le Sous-préfet de Cholet, par arrêté n°SPC/BCL/2015-127 en date du 26 novembre 2015, a dressé la liste des communes intéressées à la création au 1er janvier 2016 d'un établissement public de coopération intercommunale appartenant à la catégorie des communautés d'agglomération.

Le périmètre de la communauté d'agglomération comprend les 6 communes nouvelles créées à la date du 15 décembre 2015, par voie de transformation des communautés de communes préexistantes, à savoir :

- Beaupréau-en-Mauges (22 385 hab.) ;
- Chemillé-en-Anjou (21 114 hab.) ;
- Mauges-sur-Loire (18 153 hab.) ;
- Montrevault-sur-Èvre (15 981 hab.) ;
- Orée d'Anjou (15 824 hab.) ;
- Sèvremoine (24 661 hab.).

Cet ensemble de 118 118 habitants (population municipale au 1er janvier 2015) prendra la dénomination de : « Mauges Communauté ».

Pour statuer dans les conditions fixées à l'article L. 5211-5-1 du Code général des collectivités territoriales, le projet de statuts de cet établissement public de coopération intercommunale est joint à l'arrêté de périmètre. Ce projet comprend les dispositions prévues à l'article susmentionné et en particulier, les compétences transférées à l'établissement : ces dernières définies suivant l'article L. 5216-5 du Code général des collectivités territoriales, revêtent un caractère stratégique qui s'ordonne à la répartition des compétences avec les communes nouvelles

Par ailleurs, il convient également que le conseil municipal se prononce sur le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de Mauges Communauté. Il est proposé de faire application des II à IV de l'article L. 5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales : le nombre total de sièges sera de 48 et leur répartition entre les 6 communes interviendra à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne en fonction de leur population municipale, authentifiée par le plus récent décret publié en application de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, soit la population municipale au 1er janvier 2015. Le tableau de cette répartition sera donc le suivant :

Communes et population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Sièges de conseiller communautaire
Beaupréau-en-Mauges - 22 385 habitants	9
Chemillé-en-Anjou - 21 114 habitants	9
Mauges-sur-Loire - 18 153 habitants	7
Montrevault-sur-Evre - 15 981 habitants	7
Orée d'Anjou - 15 824 habitants	6
Sèvremoine - 24 661 habitants	10
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>

La création de Mauges Communauté au 1er janvier 2016 accomplira ainsi la réorganisation de l'architecture territoriale des Mauges engagée conjointement par les communes de Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre, Orée d'Anjou et Sèvremoine.

Le Conseil municipal,

Ouï Monsieur le Maire en son rapport ;

Vu les articles L. 5211-5, L. 5211-5-1 et L. 5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté de M. le Sous-préfet de Cholet n°SPC/BCL/2015-127 en date du 26 novembre 2015, dressant la liste des communes intéressées à la création d'une communauté d'agglomération et comportant en annexe le projet des statuts ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet n° DRCL/BCL/2015/57 en date du 24 septembre 2015, portant création de la commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet n° DRCL/BCL/2015/58 en date du 24 septembre 2015, portant création de la commune nouvelle de Chemillé-en-Anjou ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet n° DRCL/BCL/2015/59 en date du 5 octobre 2015, portant création de la commune nouvelle de Montrevault-sur-Èvre ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet n° DRCL/BCL/2015/60 en date du 5 octobre 2015, portant création de la commune nouvelle de Sèvremoine ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet n° DRCL/BCL/2015/61 en date du 5 octobre 2015, portant création de la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire ;

Vu l'arrêté de Mme la Préfète n° DRCL/BCL/2015/79 en date du 23 novembre 2015, portant création de la commune nouvelle d'Orée d'Anjou ;

Après en avoir délibéré, à 145 voix pour, trois voix contre et 15 abstentions :

#### **DECIDE :**

Article premier-. La création au 1er janvier 2016, d'une communauté d'agglomération de 118 118 habitants (population municipale au 1er janvier 2015), est approuvée, sur le périmètre des communes dont la liste est dressée à l'arrêté de M. le Sous-préfet de Cholet visé ci-dessus, savoir :

- Beaupréau-en-Mauges (22 385 hab.) ;
- Chemillé-en-Anjou (21 114 hab.) ;
- Mauges-sur-Loire (18 153 hab.) ;
- Montrevault-sur-Èvre (15 981 hab.) ;
- Orée d'Anjou (15 824 hab.) ;
- Sèvremoine (24 661 hab.).

Article deux-. Les statuts de la communauté d'agglomération « Mauges Communauté » qui sont joints à l'arrêté de M. le Sous-préfet de Cholet visé ci-dessus, sont approuvés.

Article trois-. Le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant selon les modalités prévues aux II à IV de l'article L. 5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales sont actés.

### **11 B - Désignation des représentants de Mauges-sur-Loire à Mauges-Communauté**

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des conseillers communautaires de Mauges Communauté. Il rappelle que le nombre de sièges attribués à la commune de Mauges sur Loire est de 7 sièges

Monsieur le Maire présente la liste, dont la composition suit :

Jean-Claude BOURGET  
André RETAILLEAU  
Jean-Marie BRETAULT  
Jacques RETHORE  
Anne VERGER  
Alain BORE  
Christian MAILLET

Il est demandé au conseil municipal s'il est pour ou contre cette liste.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à bulletins secrets, à soixante-quinze voix pour, quatre-vingt-quatorze contre et douze abstentions :

**DECIDE :**

Au vu des résultats négatifs, le vote est reporté au prochain conseil municipal fixé au 21 décembre 2015.

**12 - CCAS : Fixation du nombre de membres**

Un centre communal d'action sociale est créé dans toute commune de 1 500 habitants et plus.  
Le conseil d'administration du CCAS est présidé par le maire de la commune et comprend en nombre égal, au maximum 8 membres élus au sein du Conseil municipal et 8 membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le conseil municipal , après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'article L.123-4 du Code de l'action sociale,

**DECIDE :**

Article unique-. Le nombre de membres élus au CCAS est fixé à huit.

**13 -. Création et fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique commun Mauges sur Loire et CCAS**

Le Conseil municipal,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32, 33 et 33-1,

Vu le décret n°85-565 DU 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2, 4, 8, et 26,

Considérant que l'effectif servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est supérieur à 200 agents,

Considérant que le comité technique est une instance de représentation et de dialogue qui doit obligatoirement être consultée avant de prendre certaines décisions relatives à l'organisation et au

fonctionnement des services (organisation de la collectivité : modification de la durée de travail, transformation, suppression de poste, transfert de personnel ; conditions générales de fonctionnement de la collectivité : aménagement du temps de travail, autorisations spéciales d'absences, règlement intérieur, plan de formation ; incidences des principales décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE :**

Article premier-. Le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé à cinq et en nombre égal le nombre de suppléants,

Article deux-. Il est décidé le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la commune de Mauges-sur-Loire égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,

Article trois-. Il est décidé le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité.

***14 - Création et fixation du nombre de représentants du personnel et institution ou pas du paritarisme au sein du Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) commun Mauges sur Loire et CCAS***

Le conseil municipal

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32 et 33-1,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et leurs établissements publics modifiés,

Vu le décret 85.603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale modifié,

Considérant que l'effectif servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est supérieur à 50 agents et justifie la création d'un CHSCT.

Considérant que le CHSCT a pour mission générale de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents, contribuer à l'amélioration des conditions de travail, veiller à l'observation des prescriptions légales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE :**

Article premier-. Le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé à cinq et en nombre égal le nombre de suppléants.

Article deux-. Il est décidé le maintien du paritarisme numérique au CHSCT en fixant un nombre de représentants de la commune de Mauges-sur-Loire égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

Article trois-. Il est décidé le recueil, par le CHSCT, de l'avis des représentants de la collectivité.

**15 - Validation des budgets 2015 consolidés et engagement, liquidation, mandatement des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2016**

Le Maire expose que dans le cadre de la création de la commune nouvelle de Mauges sur Loire, il convient de valider la consolidation de l'ensemble des budgets 2015 des communes historiques : Le Marillais, St Florent le Vieil, Beausse, St Laurent du Mottay, La Chapelle St Florent, Botz en Mauges, Le Mesnil en Vallée, La Pommeraye, Montjean sur Loire, Bourgneuf en Mauges, St Laurent de la Plaine et de l'EPCI « Communauté de Communes du canton de St Florent le Vieil », afin de créer le budget de la commune nouvelle de Mauges sur Loire.

Conformément à l'article 1612-1 du CGCT, Le conseil municipal est invité à statuer sur la consolidation des budgets et autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits ouverts des budgets consolidés des communes historiques et de la Communauté de Communes du canton de St Florent le Vieil, pour l'ensemble des budgets :

Le Conseil municipal,

Vu l'arrêté de création de la commune nouvelle MAUGES SUR LOIRE, en date du 5 octobre 2015,  
Vu La loi n°88-13 du 5 janvier 1988 relative à l'amélioration de la décentralisation et notamment son article 15,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (deux abstentions),

**DECIDE :**

Article premier- L'état consolidé des budgets 2015, tel qu'exposé ci-dessous :

**Budget principal :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>CONSOLIDATION</b>
011 charges à caractère général	4 405 591.17€
012 charges de personnel	6 627 801.00€
014 atténuations produits	1 963 910.00€
65 autres charges de gestion courante	4 508 926.44€
66 charges financières	389 903.00€
67 charges exceptionnelles	690 213.44€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	264 727.64€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 851 072.69€</b>

INVESTISSEMENT	CONSOLIDATION
C/1641 – emprunts	961 592.37 €
C/16441 – emprunt assorti d'une option de tirage de ligne de trésorerie	114 230.00€
C/16449 –	577 760.00€
C/1678 – avance	2 100.00€
C/165 - caution	8 642.00€
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 664 324.37€</b>

Budget annexe – Foyer Logement La Pommeraye

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	560 120.00€
012 charges de personnel	324 511.00€
014 atténuations produits	
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	5000.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>889 631.00€</b>

INVESTISSEMENT	CONSOLIDATION
C/165 - caution	6 000.00 €

Budget annexe – Résidence St Christophe - La Chapelle Saint Florent

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	152 091.53€
012 charges de personnel	151 000.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>303 091.53€</b>

Budget annexe – Maison d'Accueil Les Brains – Le Mesnil en Vallée

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	45 595.00€
012 charges de personnel	26 640.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>72 235.00€</b>

Budget annexe – Pôle Social – La Chapelle St Florent

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>CONSOLIDATION</b>
011 charges à caractère général	363.72€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	9 312.75€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 676.47€</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>CONSOLIDATION</b>
C/1641 - emprunt	7 535.72€
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>7 535.72€</b>

Budget annexe – Lotissement

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>CONSOLIDATION</b>
011 charges à caractère général	2 129 279.42€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	15.38€
66 charges financières	12 501.00€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 141 795.80€</b>

Budget annexe – Maison J Gracq – Saint Florent le Vieil

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	4 300.64€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 300.64€</b>

INVESTISSEMENT	CONSOLIDATION
C/16872 – emprunt région	108 374.00€
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>108 374.00€</b>

Budget autonome – Assainissement collectif (gestion directe et gestion déléguée)

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	494 544.73€
012 charges de personnel	29 920.00€
014 atténuations produits	12 290.00€
65 autres charges de gestion courante	23 297.12€
66 charges financières	94 966.00€
67 charges exceptionnelles	8 671.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>663 688.85€</b>

INVESTISSEMENT	CONSOLIDATION
C/1641 - emprunt	179 386.12€
C/1687 – Autres dettes (avance remb)	6 118.12€
C/16441 – emprunt assorti d'une OC	50 000.00€
C/16449 – tirage sur OC	850 000.00€
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 085 504.24€</b>

Budget annexe – SPANC

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	23 856.45€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 856.45 €</b>

Budget annexe – Locaux commerciaux de proximité

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	1 654.41€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	5.00€
66 charges financières	6 980.47€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 639.88 €</b>

INVESTISSEMENT	CONSOLIDATION
C/1641 - emprunt	15 800.00 €
C/16872 – avance région	970.00€
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 770.00€</b>

Budget annexe – Insertion Alise Ateliers

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	14 110.00€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	6 507.90€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 617.90 €</b>

INVESTISSEMENT	CONSOLIDATION
C/1641 - emprunt	26 875.50 €
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>26 875.50€</b>

Budget annexe – Caisse des Ecoles

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	16 338.36€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	130.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 468.36 €</b>

Budget principal – CCAS

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	75 920.97€
012 charges de personnel	6 810.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	30 229.16€
66 charges financières	1 600.00€
67 charges exceptionnelles	100.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>114 660.13 €</b>

INVESTISSEMENT	CONSOLIDATION
C/1641 – emprunt	3 500.00 €
C/16874 – autres dettes communes	5 000.00€
C/165 - caution	600.00€
C/274 – prêt remboursable	7 788.00€
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>16 888.00€</b>

### Budget Eau

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général	533 780.00€
012 charges de personnel	27 930.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	6 500.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	4 500.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>572 710.00 €</b>

### Budget principal - Photovoltaïque – Le Marillais

FONCTIONNEMENT	CONSOLIDATION
011 charges à caractère général (c/6262)	80.00€
012 charges de personnel	0.00€
014 atténuations produits	0.00€
65 autres charges de gestion courante	0.00€
66 charges financières	0.00€
67 charges exceptionnelles	0.00€
68 provisions	0.00€
022 dépenses imprévues	0.00€
<b>DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT</b>	<b>80.00 €</b>

Article deux-. Monsieur le Maire est autorisé, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2016 de la commune Mauges sur Loire et au plus tard jusqu'au 15 avril 2016, à engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits ouverts des budgets consolidés de l'exercice précédent, telle qu'exposé ci-dessus, pour l'ensemble des budgets :

- Budget principal
- Budget Résidence St Christophe La Chapelle St Florent
- Budget Foyer Logement La Pommeraye
- Budget Maison d'accueil les Brains Le Mesnil en Vallée
- Budget Pôle Social La Chapelle St Florent
- Budget Maison Julien Gracq
- Budget Locaux commerciaux de proximité
- Budget Insertion Alise Ateliers La Pommeraye
- Budget CCAS
- Budget Eau
- Budget photovoltaïque
- Budget lotissement
- Budget assainissement collectif (gestion directe et déléguée)
- Budget SPANC
- Budget Caisse des Ecoles

***16 - Autorisation des encaissements par prélèvements, Internet (TIPI), cartes bancaires (au sein des régies de recettes), CESU, chèques vacances, chèques numérique, pass culture et pass sport***

Le Maire expose :

Afin de faciliter les démarches des usagers, il est proposé de diversifier les moyens de règlement des factures concernant les prestations rendues par les services publics municipaux.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser, en plus du paiement en espèces et par chèque, les modes de règlement suivants en paiement des services rendus par la commune :

prélèvements automatiques  
titres payables par Internet (TIPI)  
cartes bancaires (au sein des régies de recettes)  
CESU  
Chèques vacances  
Chèques numériques  
Pass culture  
Pass sport

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE :**

Article premier- La mise en place du prélèvement automatique, du titre payable par Internet (TIPI), du règlement par carte bancaire (au sein des régies de recette), CESU, chèques vacances, chèques numériques, pass culture et pass sport est autorisé pour le recouvrement de l'ensemble des produits des services municipaux.

Article deux- Monsieur le Maire est autorisé à affilier la commune aux différents organismes concernés, à signer les conventions correspondantes ainsi que tout document nécessaire à la mise en place de ces modes de recouvrement.

### **17 - Validation de la liste des budgets et de leur éventuel assujettissement à TVA**

Suite à la création de la commune nouvelle de Mauges sur Loire, le conseil municipal est invité à valider la liste des budgets suivante et de préciser si ces budgets sont assujettis à la TVA.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (une abstention),

#### **DECIDE :**

Article premier- La liste des budgets est validée telle que dressée ci-dessus :

- Budget Principal Mauges sur Loire
- Budget annexe Foyer Logement la Pommeraye
- Budget annexe Résidence St Christophe La Chapelle St Florent (assujetti à la TVA)
- Budget annexe Maison d'accueil Les Brains
- Budget annexe Pôle Social La Chapelle St Florent (assujetti à la TVA)
- Budget annexe Maison J Gracq
- Budget annexe Locaux Commerciaux de proximité Mauges sur Loire (assujetti à la TVA)
- Budget annexe Insertion ALISE ATELIERS La Pommeraye (assujetti à la TVA)
- Budget EAU – St Florent le Vieil (assujetti à la TVA)
- Budget annexe lotissements Mauges sur Loire
- Budget assainissement collectif – gestion directe (assujetti la TVA)
- Budget assainissement collectif – gestion déléguée (assujetti à la TVA)
- Budget SPANC (assujetti à la TVA)
- Budget annexe zones d'activités pour la période du 15/12/2015 au 31/12/2015 (assujetti à la TVA)
- Budget annexe bâtiments relais pour la période du 15/12/2015 au 31/12/2015 (assujetti à la TVA)
- Budget annexe Caisse des Ecoles (Beausse)
- Budget principal panneau photovoltaïque
- Budget principal CCAS

Article deux- Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## **18 - Validation de la liste des services assujettis à TVA**

Suite à la création de la commune nouvelle de Mauges sur Loire, le conseil municipal est invité à valider la liste des services assujettis à la TVA de la commune.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

### **DECIDE :**

Article premier- Les services assujettis à la TVA sont les suivants :

- Locations de salles

Article deux- Les tarifs actuels des salles deviennent TTC à compter du 15 décembre 2015

Article trois- Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## **Questions diverses**

### **Syndicats de rivières**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la reconduction des élus qui siègent aux syndicats suivants :

#### **SMIB Evre-Thau-Saint Denis :**

<b>Titre</b>	<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>	<b>Commune déléguée</b>	<b>Suppléant/titulaire</b>
Monsieur	Rémi	ALBERT	Beausse	Suppléant
Monsieur	Pierre-Emmanuel	PINEAU	Botz-en-mauges	Suppléant
Monsieur	Jacques	RETHORE	Bourgneuf-en-mauges	Titulaire
Monsieur	Pierre-Yves	BLAIN	La Chapelle-St-Florent	Titulaire
Monsieur	Christophe	JOLIVET	Saint-Florent-le-Vieil	Titulaire
Monsieur	Alain	DAVID	La Pommeraye	Titulaire
Madame	Bernadette	WALCHLI	Saint Laurent de la Plaine	Suppléant
Monsieur	Alain	CHEIGNON	Mesnil-en-Vallée	Titulaire

Monsieur	Dominique	AUVRAY	Le Marillais	Suppléant
Madame	Danielle	PINEAU	Saint Laurent du Mottay	Titulaire
Monsieur	Christian	MAILLET	Montjean-sur-Loire	Suppléant

**Syndicat Mixte Layon Aubance Louets :**

Titre	Prénom	NOM	Commune déléguée	Titulaire/Suppléant
Monsieur	Denis	GRIMAUD	Bourgneuf-en-mauges	Suppléant
Monsieur	Jacques	RETHORE	Bourgneuf-en-mauges	Titulaire
Madame	Bernadette	WALCHLI	Saint Laurent de la Plaine	Suppléant
Monsieur	Lionel	LHOMMEAU	Saint Laurent de la Plaine	Titulaire

**Organigramme des services municipaux**

Monsieur le Maire indique qu'il confirme l'organigramme des services tel qu'il a été travaillé avant le 15 décembre 2015 et qu'il confirme la nomination des agents telle qu'indiquée dans la newsletter n°6.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.*

*Le secrétaire de séance*

Antoine CHAUVIN

*Le Maire*

Jean-Claude BOURGET

